

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 27

Artikel: Le premier surmenage
Autor: Hément, Félix
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les Monts-de-Piété que possède la France, et qui sont répartis dans 25 départements, — est d'environ 4,400,000, représentant une valeur de plus de 69,000,000 de francs.

Celui des dégagements est de 4,300,000, représentant une valeur d'un peu plus de 53,000,000.

Dans ces chiffres, le Mont-de-Piété de Paris figure pour plus de moitié.

(Petit Parisien.)

Fribourg en 1798.

La Société d'histoire de Fribourg a entendu, dans sa dernière séance, une intéressante communication de M. Reichlen sur les faits et gestes de la Chambre administrative du canton de Sarine et Broye installée à Fribourg, sous la protection des baïonnettes françaises, au lendemain de la bataille de Neueneegg.

Le 9 mars 1798, la Chambre administrative prit possession de l'Hôtel-de-Ville, après un office solennel célébré à St-Nicolas. Le travail ne tarda pas à absorber tout son temps. L'orage révolutionnaire battait son plein et démolissait en quelques jours l'œuvre de plusieurs siècles. La Chambre administrative ne se tira pas trop mal d'affaire, étant données surtout les réquisitions françaises, qui devenaient chaque jour plus difficiles à satisfaire.

Il fallait pourvoir aux besoins des nombreux blessés tombés dans les combats meurtriers de Neueneegg et de Laupen, et des troupes françaises qui se concentraient sur le sol fribourgeois. Les réquisitions françaises devenaient tellement exorbitantes que le canton fut plongé dans la plus profonde misère. Les crimes se multipliaient, les routes n'étaient plus sûres, à tel point que le préfet national Déglise écrivait que si l'on ne statuait pas bientôt par des exécutions, et si les lois ne s'appliquaient pas d'une manière sévère, le pays deviendrait la proie du meurtre et du brigandage.

Un jour que des fournitures en numéraire, bétail, draps de lit, chaussures, tardaient, le citoyen Michel, commandant de place, se rendit à la Chambre administrative et lui accorda quelques heures pour la pleine exécution de ses ordres, sinon il ferait usage des fusils.

Une autre fois, le 30 avril, le citoyen Chevallier, commissaire des guerres, fit irruption avec une compagnie de grenadiers et somma la Chambre de lui verser immédiatement un acompte sur les deux millions imposés. La Chambre prit peur et ouvrit le coffre, dont le contenu fut bientôt enlevé.

Comme de nombreux cadavres gisaient sur les rives de la Singine, ensuite des combats de Neueneegg et de Laupen, depuis plus d'un mois et répandaient des odeurs tellement insupportables que les habitants abandonnaient la contrée, la Chambre prit enfin des mesures en pro-

curant une sépulture aux soldats tombés.

Les citoyens Frossard et Muller, hôteliers à Payerne, lui adressent la note des fournitures faites à Bonaparte, qui se rendait au congrès de Rastadt, ainsi qu'à son escorte, tant pour le boire que pour le manger. Elle s'élevait à 1624 livres; elle fut réduite à 869, mais hélas, il fut impossible de la payer.

Echos typographiques.

Les 14, 15 et 16 juin, les imprimeurs étaient en liesse. A Genève, c'était la réunion annuelle des typographes de la Suisse romande, avec banquet, course, tombola et bal. A Lausanne, la Société suisse des maîtres imprimeurs avait son assemblée générale, au lendemain de laquelle, c'est-à-dire le dimanche, ces messieurs faisaient le tour du Haut-Lac, ayant à bord une caisse de Dézaley, offert par la municipalité de Lausanne, — dont on dit tant de mal.

La caisse de Dézaley sonnait creux, débarquement à Territet. Un peu plus tard, banquet à Glion. Tout cela au milieu d'un entrain, d'une gaieté où le petit blanc a joué un rôle marquant.

On dit que les imprimeurs boivent sec; c'est bien naturel et pardonnable chez de pauvres gens qui sont sans cesse exposés à la poussière de la casse!

Après le banquet, ceux des sociétaires qui ne rentraient pas directement chez eux le même soir firent escale au Cercle du Léman, pendant une partie de l'après-midi. Et vers le soir, après avoir serré la main à des amis de Vevey, ils prenaient le train de Lausanne, où ils allaient coucher, pour rentrer chez eux le lendemain, lundi.

Le lendemain matin donc, une dizaine d'imprimeurs de la Suisse allemande étaient à la gare de Lausanne, prenant congé de leurs collègues de cette ville.

Le temps était superbe; la vue du Léman, de ses rives verdoyantes et de son magnifique encadrement de montagnes, remplissaient d'admiration nos typographes, qui étaient tous à la portière du wagon. Ils voulaient jouir jusqu'au dernier moment de ce spectacle enchanteur, que la vitesse du train allait bientôt leur dérober.

Arrivés près du tunnel de Paudex, ils se sentirent pris d'un certain remords: « C'est pourtant dommage, dirent-ils, de quitter ce beau pays par un si beau jour!... Si nous descendions à Chexbres pour retourner à Vevey; ce Corsier que nous avons bu hier au Cercle du Léman était si bon!... Il faut voir s'il en reste encore. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Toute la bande quitte le train, se dirige sur Vevey, et arrive directement au Cercle.

De là, on fait appeler, par le téléphone, tous les collègues de Vevey, soi-disant pour affaire pressante. Ceux-ci quittent immédiatement leurs bureaux et arrivent à la hâte.

Tableau!...

Tous les imprimeurs de la Suisse allemande, dont ils avaient pris congé la veille, au départ de ceux-ci pour Lausanne, étaient là!

Comme on le pense, cette surprise fut très gaie, et surtout bien arrosée. On ne tarda pas à prendre le train pour aller faire une promenade à Montreux et à Territet, et boire enfin le coup de l'étrier.

La fête continuait.

Par le train de 5 heures du soir, ces chers confédérés rentrèrent à Lausanne.

Curieuse coïncidence: à peine arrivés en gare, ils se trouvèrent en face de collègues de Lausanne qui les y avaient accompagnés le matin même, et qui se trouvaient momentanément là, attendant le retour de parents en voyage.

Vous voyez d'icœur ébahissement!...

Tels sont les effets bizarres que l'aspect de la belle nature peut exercer, à certains moments, chez les imprimeurs.

Le premier surmenage.

Je viens d'avoir une toute petite querelle avec une maman qui essayait de faire marcher un tout petit enfant en le soutenant par les aisselles.

Autrefois, on se servait de *lisière*, de *chariots*, de tout cet attirail que chacun a pu voir à l'Exposition, qui ressemblait à une collection d'instruments de torture, bien plus faits pour assurer la tranquillité des parents que la joie des enfants. Tout cela a été abandonné depuis qu'on s'est aperçu que la poitrine de l'enfant se trouvait comprimée et que ses jambes se tordaient.

Mais les mamans sont ambitieuses pour leurs enfants, ce sont elles qui les surmènent: elles veulent les faire marcher avant l'heure, puis, sur les bancs de l'école ou du collège, elles les veulent au premier rang, et, plus tard, elles demandent pour eux les premiers emplois.

— Madame, ai-je dit à la maman, vous avez tort de vouloir aller plus vite que la nature et d'essayer de faire marcher votre enfant avant qu'il soit en mesure de se soutenir. Vous ne parviendrez ainsi qu'à lui tordre les jambes.

— Mais, monsieur, c'est pour l'exercer, c'est pour le préparer à la marche, ce que j'en fais.

— Eh bien, madame, croyez-moi, vous ne pouvez que retarder le moment où l'enfant marchera. Il n'a pas besoin de vous pour apprendre à marcher. Laissez-le par terre sur un tapis épais ou une couverture, sans vêtements gênants, il

saura bien se soulever, s'il en a la force, et se servir de ses jambes lorsqu'elles seront en état de le porter.

Observez les jambes impuissantes de votre enfant qui plient sous le poids du corps. Remarquez aussi qu'en le saisissant par les aisselles, vous tirez les muscles de la poitrine et gênez la respiration.

L'enfant ne demande qu'à faire des mouvements; il n'est nullement nécessaire de l'y exciter et de l'encourager. Dès que les muscles de son dos et de sa poitrine sont assez forts, il s'assied; dès que ses jambes peuvent le supporter, il se tient debout. La gymnastique n'est favorable qu'aux organes déjà formés.

FÉLIX HÉMENT
(du *Petit Journal*.)

La copetta rontia.

On lulu qu'étai à la pétse, étai z'u se mettré à fin bet d'on mouret qu'avancivè dein lo lè. Ora, ne sé pas se la teta lai verà, se lo pi lai tsequà, à bin se vollie relèva on pou rudo sa ligne quand ve que lo boutchon plionzivè; ma tantia que fe onna brelantcha que lo fe dégringolà, et vouaïque mon compagnon que fe on échierbotàie dào tonaire dein lo royaume dai pessons. Lo pétaquin ne savai pas nadzi et lo lé étai prévond; assebin l'arai binsu servi dè diz'hàorès ai bolliats, se n'iaivai pas z'u à bord dào lé dai z'homme que tserdzivont dào gravier dein 'na granta liquietta, et que viront lo pliondzon. Vito ion dè leu preind cein qu'on lai dit onna gaffa, onna granta pertse avoué on crotset ein fai à bet, qu'on s'ein sai po fèrè avanci lè barquès dè pierrès à dè sablia, et tracé à sèco dào lulu que dzevatàvè pè lo fond; mà pè malheu, ein vollieint tâtisi dè lo racrotsi avoué la pertse, lai pliantè lo fai dein lo dzenào, que m'einlèvine se lo pourro niyi n'a pas z'u la copetta rontia; mà l'a étà raveintà, lo soellio lai est revenu et on l'a eimportà à l'hotò, iò s'est remet.

Mà l'avai lo dzenào démontà; faillu lo mândzo po lo lai rabistoquà; mà sein lo pas que put ein après marts sein cliotsi, que cein lo mette dein 'na colère dào diablo, kà frequentàvè, et ve bintout que sa gaupa battai à frai, kà parait que la bougressa, qu'étai prao orgolliàosa, ne sè tsaillessai pas d'avai on campin po hommo, et lo gaillà, furieux, porta plieinte contrè cé que l'avai est-traupia ein lo sauveint.

L'affèrè allà bo et bin ein tribunat, et lè z'avocats s'ein desiront pi què peindrè. Cé dào niyi desai: Cé coo qu'est venu lo poncenà avoué sa granta bécllire et que l'a abimà, n'avai rein à fèrè quie; et se l'avai laissi tranquillo, n'aria onco noutrè duè piautès ein bou n'état, et démandàvè que sèyè condanà à 5 millè francs d'indanità et ai frais.

— L'a-te fé per esprit dè lo bliessi, repond l'autro avocat? et quand on vai que cauquon est ein dandzi, est-te qu'on chrétien ne dai pas lai portà sèco! Na, vo ne pàodè pas condanà, pi à onna centime, on hommo dè tieu que vao ein sauvà ne n'autro, et devant dè reindrè lo dzudzèmeint, ye demando qu'on retornai à bord dào lé; que du lo bet dào mouret iò l'affèrè est arrevà, on retsam-pai dedein lo pleigneint, et qu'on lo laissai s'ein teri coumeint porrà. Se ressoo tot solet, eh bin, condanà-no; mà se lai faut teindrè la pertse, à bin se sè niyè, ne no reserveint dè demandà assebin on indanità po teimps perdu.

Ma fai n'iaivai rien à repipà à cein. Lo tribunal décidà qu'on farai dinsè; mà lo gaillà qu'avai dza borbottà on iadzo pè lo fond dào lé ne sè tsaillessai pas dè lai retornà tricllià, et l'amà mi reteri sa plieinta, pàyi lè frais, et sè conteinta dè vivrè sein tsandzi dè copetta.

Essence de rose. — On imagine difficilement l'énorme quantité de roses nécessaire pour produire une quantité appréciable d'essence. Pour obtenir une once d'essence de rose, les industriels de Nice emploient 25 mille fois ce poids en pétales de la fleur. Il faut 12 mille livres de roses pour obtenir une livre d'essence. Aucune essence n'exige une pareille quantité de fleurs. Aussi les parfums dans lesquels il entre de l'essence de rose sont-ils toujours très chers.

Chinois et médecins. — Dans le Céleste-Empire on paie son médecin tant qu'on se porte bien et, en revanche, on est soigné gratuitement par lui si on tombe malade. Le docteur a donc tout intérêt à guérir vite ses clients: ce n'est pas lui qu'on pourrait accuser de faire traîner une indisposition en longueur et de tirer à la visite.

Solution du mot en croix blanc, de samedi.

B	O	I	S	E	M	E	N	T
O	R	M	E	E	V	O	E	
I	M	A	N	N	O	E	L	
S	E	N	S	T	E	L	L	
E							E	
M	E	N	T	D	A	I	M	
E	V	O	E	A	R	V	E	
N	O	E	L	I	V	A	N	
T	E	L	L	E	M	E	N	T

Ont donné des solutions justes: Madame Orange, à Genève, et M. Cosandier, père, à la Chaux-de-Fonds. — La prime est échue à ce dernier.

Arithmétique amusante.

Par G. M. à Bière.

Une écrivaine, un jour de fête,
Voulant prendre un peu d'agrément,
A décidé, spontanément,
D'aller se promener seulette.

Le plan conçu par son cerveau,
Que je viens ici vous soumettre,
Était, faisant un kilomètre,
D'atteindre un tournant de ruisseau.
Pendant douze heures elle avance
Et fait ainsi gaillardement
Trois cents mètres exactement
Sous le beau ciel de Provence.
Pendant les douze heures après,
Deux cents mètres elle recule,
Toujours de même elle circule
Sans nul rapport avec l'express.
En cette plaisante aventure,
Il s'agit, lecteur, de trouver,
Combien de jours, pour arriver,
Devra mettre la créature.

Boutades.

Un acheteur rentre précipitamment dans un magasin:

— Ne vous ai-je pas donné, à l'instant, une pièce de vingt francs pour vingt sous?

Le marchand sans hésiter:

— Non, Monsieur.

— Ah! c'est que j'avais une pièce fausse que je ne retrouve plus!

Le marchand vivement:

— Attendez, je vais voir!

— Je n'ai vraiment pas de chance, disait l'autre jour Balandar à un ami. Figurez-vous que je mets la main sur un vieux garçon auquel je pense marier ma fille aînée. Pendant plus d'un mois, je l'invite à dîner tous les jours et, le sachant gourmand, j'engage une cuisinière émérite, un véritable cordon bleu; savez-vous ce qui arrive?

— ???

— Il épouse la cuisinière!

Un fidèle récidiviste passe en police correctionnelle dans une petite ville de province, et s'entend condamner à une peine qu'il s'attendait à voir beaucoup plus forte.

— Ils ne sont pas méchants à ce tribunal, dit-il au gendarme, j'y reviendrai.

Chez la somnambule:

— Vous serez dans la misère jusqu'à 30 ans et vous en souffrirez.

— Et après?

— Après vous n'en souffrirez plus, vous y serez habitué!

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,75. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.